

Certification de produits / Services :

Dossier de Candidature pour un poste de membre de Comité

Partie 1 : Dépôt de candidature *(A renseigner par le candidat)*

<u>Candidat :</u>	
Nom	
Prénom	
Comité choisi	Comité Particulier : Comité de Certification du CSTB
Collège	
Fonction	
Position	
Qualité	Membre Suppléant de
Nom de l'organisme représenté <i>(joindre une lettre de désignation de l'organisme représenté, sauf si le candidat est le dirigeant de l'organisme représenté)</i>	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Pays	
Email	
Téléphone	
Catégorie professionnelle	
Expérience professionnelle et/ou formation scientifique et/ou expertise reconnue dans le domaine concerné	Préciser les expériences / formations / expertises du candidat désigné ci-dessus (ou joindre un CV) :

Certification de produits / Services :

Dossier de Candidature pour un poste de membre de Comité

Engagements

Dans la mesure où la candidature du candidat désigné ci-dessus serait retenue par le CSTB

Engagement de l'organisme représenté

- l'Organisme accepte que son nom soit publié à côté du nom et prénom du candidat sur la liste des membres de Comité disponible sur le site internet du CSTB,
- Si l'organisme est représenté dans le collège « fabricant / titulaire » :
 1. Cas 1 (l'organisme est une organisation fédératrice : association, syndicat, fédération, ...) : il représente des structures dont la grande majorité sont titulaires de la marque.
 2. Cas 2 (l'organisme est une société) : il est titulaire de la marque ou s'engage à le devenir dans un délai de deux ans maximum après la création du référentiel et/ou la nomination du membre.

Nom du représentant de l'organisme représenté :

Date :

Visa:

Engagement du candidat

- Je confirme que je maîtrise la langue Française et que je serai apte à participer efficacement aux débats du Comité,
- Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants :
 - Le programme de certification (Référentiel de certification et documents référencés : Exigences Générales, Normes, Exigences Techniques, ...),
 - La charte de membre des Comités Particuliers des marques de certification gérées par le CSTB,
 - La procédure certification « Gestion d'un Comité Particulier », et
 - La charte de déontologie du CSTB / Les 16 principes de gestion de l'impartialité.

Si ma candidature est retenue :

- Je m'engage à respecter et à appliquer les documents suivants :
 - Le programme de certification (Référentiel de certification et documents référencés : Exigences Générales, Normes, Exigences Techniques, ...),
 - La charte de membre des Comités Particuliers des marques de certification gérées par le CSTB,
 - La procédure certification « Gestion d'un Comité Particulier », et
 - La charte de déontologie du CSTB / Les 16 principes de gestion de l'impartialité.
- J'accepte que mon nom et prénom soient publiés à côté du nom de l'organisme que je représente sur la liste des membres de Comité disponible sur le site internet du CSTB,
- Je m'engage à promouvoir la certification dans la filière considérée, à faire prévaloir les progrès de la certification indépendamment de tout intérêt économique, financier ou commercial,
- Je m'engage à signer l'engagement de confidentialité

Nom du Candidat :

Date :

Visa :

Certification de produits / Services : Dossier de Candidature pour un poste de membre de Comité

PARTIE 2 : Validation de la candidature (à renseigner par le CSTB)

Tous les critères de choix des membres définis dans la charte de membre sont-ils remplis ?

Oui	Non
	Candidature refusée Préciser : Date du courrier de refus :
Nom : Qualité : Date : Visa :	

PARTIE 3 : Documents remis au nouveau membre / Information relative à la protection des données (à renseigner par le CSTB)

Programme de certification (Référentiel de certification et documents référencés : Exigences Générales, Normes, Exigences Techniques, ...) http://evaluation.cstb.fr/certifications-produits-services/produits/	
Charte de membre des Comités Particuliers des marques de certification gérées par le CSTB http://evaluation.cstb.fr/certifications-produits-services/produits/	
Procédure certification « Gestion d'un Comité Particulier »	
Charte de déontologie du CSTB / Les 16 principes de gestion de l'impartialité	
Autre (préciser)	

Certification de produits / Services :

Dossier de Candidature pour un poste de membre de Comité

Charte sur la protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de nos activités de certification et conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des candidats et des membres des comités particuliers de marques de certification.

La présente Charte vous informe sur la manière dont nous collectons vos Données Personnelles, c'est-à-dire les informations vous concernant en tant que personne physique et qui vous identifient directement ou indirectement.

La présente Charte s'adresse aux candidats et aux membres des comités particuliers de marques de certification notamment sur les fondements suivants :

- du fait de nos obligations légales,
- du fait de la gestion des appels à candidatures,
- du fait de la création, de la gestion de la composition et des réunions des comités particuliers de marques de certification,
- du fait de l'intérêt légitime du CSTB à gérer tous les aspects de ses activités de certifications.

1 Responsable de traitement et Délégué à la Protection des Données

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, établissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège social est situé 84, avenue Jean Jaurès à 77420 - Champs-sur-Marne, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 775 688 229, représenté par Étienne CRÉPON, en qualité de Président (« le CSTB »), est responsable de vos Données Personnelles en sa qualité de responsable de traitement.

Le CSTB a nommé un Délégué à la Protection des Données. Pour toute information concernant le traitement de vos Données Personnelles, vous pouvez le contacter à l'adresse dpo@cstb.fr.

2 Les données personnelles collectées

Les données personnelles que nous collectées sont les Données Personnelles que vous nous fournissez directement : nom, prénom, coordonnées professionnelles (adresse postale, mail, numéros de téléphone), parcours professionnel, signature manuscrite, avis, propos tenus à l'occasion des réunions des comités particuliers de marques de certification, réponses à des consultations écrites.

Ces données ont un caractère obligatoire afin de poursuivre les finalités ci-dessous.

3 Les destinataires des données personnelles

Les Données Personnelles que nous collectons sont destinées aux services internes du CSTB et à des autorités ou organismes publics afin de nous conformer à une obligation légale.

La composition de chaque comité particulier de marque de certification est publiée sur le site internet du CSTB.

Les Données Personnelles collectées sont susceptibles d'être traitées hors de l'Union Européenne.

Le CSTB prend toutes les dispositions nécessaires avec ses sous-traitants pour garantir un niveau de protection de vos Données Personnelles adéquat, et ce en conformité avec la réglementation applicable.

Toute information complémentaire est accessible sur demande à l'adresse suivante : dpo@cstb.fr.

4 Les finalités

Lorsque vous nous communiquez vos Données personnelles, nous limitons l'utilisation de ces Données Personnelles aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Nous collectons vos Données Personnelles pour les finalités suivantes :

- Gestion des appels à candidatures,
- Suivi et gestion de la composition des comités particuliers de marques de certification,
- Publication de la composition de chaque comité particulier de marque de certification sur le site internet du CSTB,
- Organisation des réunions des comités particuliers de marques de certification,
- Diffusion des ordres du jour, des comptes-rendus et des consultations écrites,
- Etablissement des feuilles de présence et vérification de l'atteinte du quorum,
- Gestion des mandats donnés conformément aux dispositions définies dans le référentiel de certification,

Certification de produits / Services : Dossier de Candidature pour un poste de membre de Comité

- Retranscription dans les comptes-rendus, des échanges, des propos tenus à l'occasion des réunions des comités particuliers de marques de certification ou de chaque consultation écrite,
- Le cas échéant, gestion des identifiants et mots de passe pour accéder au site collaboratif sécurisé dédié d'un comité particulier de marques de certification.
- Le règlement de différends, la défense des intérêts du CSTB, la détection et la prévention de la fraude et d'abus,
- Assurer le respect de nos obligations légales et réglementaires telles que définies par la législation en vigueur.

5 Conservation des données personnelles

Les données personnelles des candidats non retenus à l'issue d'un appel à candidatures sont conservées pendant un délai d'un an à compter de la clôture de l'appel à candidatures.

Les données personnelles des membres des comités particuliers de marques de certification sont conservées par le CSTB pendant toute la durée de leur mandat et dix ans après la date de fin de mandat.

Les noms/prénoms des membres et des personnes non-membres participant aux séances de chaque comité particulier de marque de certification ou à une consultation écrite sont retranscrits dans des comptes-rendus et/ou notes de synthèse.

Ces comptes-rendus et notes de synthèse sont conservés pendant dix ans à compter de la date de leur création.

6 Gestion des données personnelles

Dans les limites posées par la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos Données Personnelles. Vous pouvez également vous opposer au traitement réalisé, en demander la limitation, formuler une demande de portabilité de vos Données Personnelles ainsi que déterminer leur sort post-mortem.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en vous adressant par email à : dpo@cstb.fr, ou lui adresser vos questions relatives à la gestion de vos données. En cas d'absence de réponse en dehors des délais légaux, vous disposez de la possibilité de vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de données à caractère personnel en France.

PARTIE 4 : Engagements (à renseigner par le nouveau membre)

Engagement sur la prise de connaissance des documents

- Je reconnais avoir reçu tous les documents listés en partie 3 du présent document et en avoir pris connaissance.
- Je m'engage, dans le cadre de l'exécution de mon mandat, à appliquer et à respecter les dispositions de ces documents ainsi que leurs évolutions.
- J'accepte que les dispositions de ces documents et leurs évolutions relatives à ma qualité de membre, me soient applicables.
- Je m'engage à exécuter les obligations définies à ces documents et leurs évolutions, me concernant mises en charge en ma qualité de membre.
- Je reconnais avoir pris connaissance et accepter la Charte sur la protection des données à caractère personnel en partie 3 du présent document.

Engagement de Confidentialité

J'accepte d'être membre du comité mentionné en partie 1 du présent document et m'engage, conformément au référentiel de certification :

- 1) d'une part à considérer comme strictement confidentielles :
 - les informations concernant la composition, le processus de fabrication, etc., des produits et systèmes examinés ; et
 - les informations dont je prends connaissance à l'occasion des réunions du Comité dont je suis membre (dénommées ci-après « les informations »).

Et d'autre part, à respecter le caractère confidentiel des informations, à ne pas les révéler ou les laisser à la disposition de tiers, à ne pas les utiliser à des fins personnelles et à prendre toutes les précautions pour conserver le caractère confidentiel des informations.

Je m'engage à respecter les obligations résultant de la présente Déclaration pendant toute la durée de ma mission au sein du Comité ainsi que pendant les 5 années suivant son expiration.

- 2) à contribuer à la promotion de la marque du référentiel de certification notamment en diffusant une image positive de la certification associée à cette marque et en valorisant les produits certifiés.
- 3) à participer régulièrement aux réunions du comité et, le cas échéant, informer régulièrement mon suppléant et lui communiquer les documents (*)

Le CSTB se réserve le droit de mettre fin au mandat d'un membre en cas de non de non-respect de cet engagement.

Nom membre

Date :

Visa :

(*) *Cet engagement ne concerne pas les membres suppléants.*